COMMUNE DE SAINT JULIEN DES LANDES Département de la VENDEE Conseil Municipal du 25 avril 2024 Procès-Verbal

Nombre de conseillers :

Date des convocations :

en exercice :

16

19 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril, à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en Mairie sur les convocations qui leur ont été adressées par le maire, conformément aux articles L.5217-10-4 et L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

Absents excusés: GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel

<u>DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE (article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) créé par la loi 96-142 1996-02-21 jorf 24 février 1996)</u>: BOURREAU Robert, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter un sujet pour une demande de subvention auprès du fonds vert axe 2 – Renaturation des villes et villages dans le cadre des travaux d'aménagement en centrebourg rue de l'Industrie. Le conseil municipal à l'unanimité accepte le rajout de ce sujet.

ORDRE DU JOUR:

Finances - Marchés Publics - Subvention

- Aménagement en centre-bourg rue de l'Industrie : demande de subvention Fonds Vert axe 2 Renaturation des villes et villages
- Budget principal : décision modificative n°1 (intégration des RAR 2023)
- Budget principal : décision modificative n°2
- Attribution des subventions aux associations
- Aménagement rue de l'Industrie : convention n°2024.ECL.0302 avec le SyDEV
- Eclairage zone de loisirs « Fief des Rainettes » : convention n°2024.ECL.0294 avec le SyDEV
- Travaux de desserte en eau potable du lotissement llot de la Bassetière : autorisation de signature de la convention avec Vendée Eau
- Aménagement rue de l'Industrie : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre du programme « Amendes de police »

Aménagement du territoire/domaine public

Acquisition d'une bande de parcelle au 24 rue du Fief à Mme Artaud Sophie

Questions diverses

DECISIONS

Par délibération du 4 juin 2020 et conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions.

M le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

1°) toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accordscadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, <u>dans la limite</u> <u>de 5 000.00€ HT</u>;

Tiers	Objet	Mt_HT	Mt_TTC	Date
SUPER U	Cérémonie CME - chocolat chasse aux œufs	5,84	5,84	25/03/2024
SUPER U	Cérémonie CME - chocolat chasse aux œufs	228,45	228,45	25/03/2024
CEDEO	WC fief des reinettes	122,24	146,69	26/03/2024
GEOUEST	Frais de bornage - division parcellaire 24 rue du Fief	1 327,20	1 592,64	26/03/2024
STRAMATEL	Panneau chrono basket	4 117,00	4 940,40	08/04/2024
CONTACT	Contact - entretien talus et fosses autour du stade stabilise	584,18	584,18	09/04/2024
CONTACT	Contact - entretien passerelle piste cyclable près de la carrière	817,12	817,12	09/04/2024
CONTACT	Contact - entretien bassin d'orage lotissement les Rainettes	869,76	869,76	09/04/2024
CONTACT	Contact - entretien bassin d'orage zone loisirs	539,01	539,01	09/04/2024
BARREAU Jérémie	Fournitures - lames robot tondeuse et consommable ST	1 185,82	1 422,98	09/04/2024
NILFISK	Fournitures - remplacement batterie auto laveuse salle oms	402,00	402,00	09/04/2024
NILFISK	Fournitures - remplacement roulette auto laveuse RS	190,00	190,00	09/04/2024
ACTUEL VET	Vêtement de travail - Laurent Briet	405,05	405,05	09/04/2024
ACTUEL VET	Vêtement de travail - Francois Berger	398,92	398,92	09/04/2024
ACTUEL VET	Vêtement de travail - Alexis Garandeau	443,61	443,61	09/04/2024
MEDIALEX	Aménagement centre bourg - publication	1 016,75	1 220,10	09/04/2024
TERRA AMENITE	Prestation complémentaire- mise en place plan de gestion de l'arbre	2 958,20	3 549,84	09/04/2024
VOISNEAU VOYAGE	Transports - sortie centre de secours - passeport du civisme	120,83	145,00	09/04/2024
VEOLIA PROPRETE	Balayage voirie - du 18/03 au 30/06/2024	1 163,65	1 163,65	09/04/2024
GAUVRIT Stephan	Réparation - remplacement éclairage ancienne mairie	630,00	756,00	09/04/2024
VENDEE PROTECTI	Extincteurs 2024 - manifestation et véhicules	994,35	1 193,22	09/04/2024
L'ATELIER DE L'	Panneau - financement région construction médiathèque	15,00	18,00	16/04/2024
ACTUEL VET	Vêtement de travail - Olivier Petitfils	399,49	399,49	16/04/2024
SUPER U	Cérémonie - alimentation conseils et réunions	36,80	36,80	22/04/2024
MAXIPAP	Fournitures administratives	48,59	48,59	22/04/2024
MAXIPAP	Fournitures administratives	72,12	72,12	22/04/2024
SIRF	Cérémonie - inauguration médiathèque et départ Benoit Gaudin	36,55	36,55	22/04/2024
SETIN	Petits équipements - boite à clés médiathèque	31,84	38,21	22/04/2024
SETIN	Petits équipements - boite à clés salle polyvalente	31,84	38,21	22/04/2024
LECLERC ST GILL	Réfrigérateur médiathèque - karcher vitre mairie	348,99	348,99	22/04/2024

11° Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code

Date	N° enregistrement	N° Voirie	Rue	Superficie (en m²)	Туре			
	Renonciation à la préemption							
21/03/2024	IA 0852362400004	110	rue de la Bassetière	1 038	maison			
10/04/2024	IA 0852362400005	30	rue de Lande d'Homme	58,11	bâti			

Réf. 01 : AMENAGEMENT CENTRE-BOURG RUE DE L'INDUSTRIE : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre des travaux d'aménagement en centre-bourg rue de l'Industrie. Le dossier est également éligible au dispositif Fonds Vert axe 2 Renaturation des villes et villages.

M. le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention dans le cadre des travaux d'aménagement centre-bourg rue de l'Industrie.

VOTE: Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de **DEPOSER** une demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert axe 2 Renaturation des villes et villages pour les travaux d'aménagement centre-bourg rue de l'Industrie et AUTORISE M. le Maire à signer tout acte s'afférent au dossier.

Réf. 02: BUDGET PRINCIPAL: DECISION MODIFICATION N°1

M. le Maire rappelle que le budget primitif du budget communal pour l'exercice 2024 a été validé par délibération en date du 27 mars 2024.

Les Restes à Réaliser 2023 (RAR) n'ayant pas été intégrés dans leur intégralité au budget primitif 2024, il convient de corriger cet oubli par une décision modificative.

M. le Maire présente la décision modificative n°1.

D. L. V	Dépen	Dépenses (1)		es (1)
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2111 : Terrains nus	0,00€	100 612,20 €	0,00€	0,00€
D-2113 : Terrains aménagés autres que voirie	101 970,70 €	0,00€	0,00€	0,00€
D-212 : Agencements et aménagements de terrains	0,00€	1 358,50 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	101 970,70 €	101 970,70 €	0,00€	0,00€
Total INVESTISSEMENT	101 970,70 €	101 970,70 €	0,00€	0,00€
Total Général		0,00€		0,00€

VOTE: Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

Réf. 03: BUDGET PRINCIPAL: DECISION MODIFICATION N°2

M. le Maire rappelle que le budget primitif du budget communal pour l'exercice 2024 a été validé par délibération en date du 27 mars 2024 et modifié par DM n°1.

Suite à des changements d'imputation comptable sur certaines dépenses, M. le Maire présente la décision modificative n°2.

54.	Déper	Dépenses (1)		es (1)
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2111 : Terrains nus	100 612,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2113 : Terrains aménagés autres que voirie	0,00 €	101 970,70 €	0,00€	0,00 €
D-212 : Agencements et aménagements de terrains	1 358,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	101 970,70 €	101 970,70 €	0,00 €	0,00€
Total INVESTISSEMENT	101 970,70 €	101 970,70 €	0,00 €	0,00€
Total Général		0,00€		0,00€

VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative n°2 telle que présentée ci-dessus.

Réf. 04: ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Carole GAUVRIT, étant membre du conseil d'administration de l'association « Comité d'animation », ne participe pas au débat et au vote.

M. le Maire présente au Conseil Municipal le tableau récapitulatif, listant le montant des subventions et leurs bénéficiaires.

Associations Landaises	Somme attribuée au titre de l'année 2023	Montant sollicité par les associations au titre de l'année 2024	Montant proposé par la commission « Vie Associative » au titre de l'année 2024
Foot St-JULIEN-VAIRE	2 000.00€	2 000.00€	2 000.00€
BASKET St-JULIEN/VAIRE	2 000.00€	5 000.00€	2 000.00€
BADMINTON	1 000.00€	5 000.00€	1 200.00€
TENNIS-CLUB LANDAIS	1 200.00€	1 200.00€	1 200.00€
TOURNENRONDS	250.00€	250.00€	250.00€
GRIBOUILLES D'ARTISTES	600.00€	1 500.00€	1 000.00€
Franchir le Pas	120.00€	120.00€	120.00€
La Pétanque Landaise	-	Ne sollicite pas de subvention	-
TILT	-	Ne sollicite pas de subvention	-
ASMPA	-	Ne sollicite pas de subvention	-
Comité d'animation	-	Ne sollicite pas de subvention	-
Les Saint Julien	-	Ne sollicite pas de subvention	-
Where is Bryan	-	Ne sollicite pas de subvention	-
Imagine un sourire	-	Ne sollicite pas de subvention	-
A. Veuves Civiles de Vendée	50.00€	Ne sollicite pas de subvention	-
Restaurants du cœur		3 800.00€	500.00€
Secours Catholique – La Mothe Achard	500.00€	n'indique pas de montant	500.00€
Banque Alimentaire	-	165.00€	200.00€
Chant'Appart		N'indique pas de montant	100.00€
SOS Femme Vendée-violences conjugales	100.00€	En attente de leur demande	100.00
TOTAL	7 820.00€		9 170.00€

VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité **ACCORDE** les subventions aux associations selon le tableau ci-dessous.

Réf. 05: AMENAGEMENT RUE DE L'INDUSTRIE: CONVENTION N°2024.ECL.0302 AVEC LE SYDEV

M. le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux rue de l'Industrie, il est nécessaire de déplacer des points lumineux existants et d'en créer de nouveaux impasse des Quichenottes.

M. le Maire présente la convention n°2024.ECL.0302 et notamment les modalités financières qui se résument ainsi :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage Public					
Travaux neufs	18 101,00	21 721,00	18 101,00	70,00 %	12 671,00
TOTAL PARTICIPATION	***				12 671,00

VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE la convention technique et financière n°2024.ECL.0302 et AUTORISE M. le Maire à signer tout acte s'afférent au dossier.

Réf. 06 : ECLAIRAGE ZONE DE LOISIRS « FIEF DES RAINETTES » : CONVENTION N°2024.ECL.0294 AVEC LE SYDEV

M. le Maire présente au conseil municipal de la mise en place d'éclairage dans la zone de loisirs le « Fief des Rainettes » afin de sécuriser les manifestations estivales ainsi que la convention n°2024.ECL.0294 et notamment les modalités financières qui se résument ainsi :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage Public					
Travaux neufs	29 407,00	35 288,00	29 407,00	70,00 %	20 585,00
TOTAL PARTICIPATION			17.		20 585,00

VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE la convention technique et financière n°2024.ECL.0294 et AUTORISE M. le Maire à signer tout acte s'afférent au dossier.

RÉF. 07 : TRAVAUX DE DESSERTE EN EAU POTABLE DU LOTISSEMENT « ILOT DE LA BASSETIERE » : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC VENDEE EAU

Sujet annulé: la commune ayant donné mandat à Vendée Expansion dans le cadre des travaux d'aménagement du lotissement « llot de la Bassetière », la commune ne peut signer la convention.

RÉF. 08: AMENAGEMENT RUE DE L'INDUSTRIE: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « AMENDES DE POLICE »

Dans le cadre du programme « Amendes de police », le Conseil Départemental de la Vendée alloue un budget aux communes de moins de 10 000 habitants pour des travaux d'aménagement :

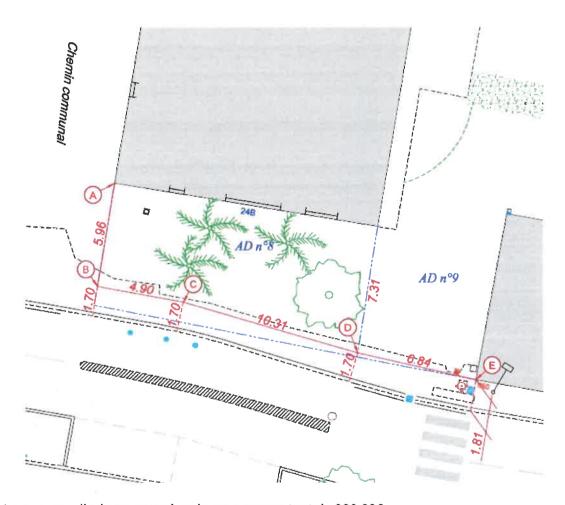
- Qui ont pour effet principal d'amener l'automobiliste à modérer la vitesse de son véhicule (chicane, écluse...)
- Qui permettent de renforcer la sécurité des usagers vulnérables qui sont les piétons, les cyclistes et les conducteurs de 2 roues motorisés (cheminement doux, élargissement de trottoirs...).

M. le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée pour les travaux d'aménagement centre-bourg rue de l'Industrie.

VOTE: Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de **DEPOSER** une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre du programme « Amendes de police » pour les travaux d'aménagement centre-bourg rue de l'Industrie et **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte s'afférent au dossier.

Réf. 09 : ACQUISITION D'UNE BANDE DE PARCELLE AU 24 RUE DU FIEF A MME SOPHIE ARTAUD

M. le Maire rappelle au conseil municipal que les aménagements de trottoirs rue du Fief ont empiétés sur le domaine privé de Mme Sophie ARTAUD et qu'il convient de régulariser cette situation en achetant une bande de la parcelle AD n°8 et AD n°9.



M. le Maire propose d'acheter cette bande pour un montant de 300.00€.

VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ACQUERIR une bande de la parcelle AD n°8 à M. Sophie ARTAUD pour un montant de 300.00€

Questions diverses:

- Camping la Foret : le bornage du chemin communal a été réalisé le 25 avril pour cession après enquête publique pour déclassement du domaine public
- Restaurant Solaire: début des travaux semaine du 13 mai, planning prévisionnel = livraison du bâtiment avril 2025
- Vidéo surveillance rue de l'Industrie : demande de diagnostic faite auprès du gendarme référent sécurité
- Elections européennes du 9 juin 2024 : diffusion du planning de tenue des bureaux de vote

- Cérémonie du 8 mai

L'ordre du jour étant épuisé, M. BRET Joël clôt la séance à 21h55.

Le Maire, Joël BRET

Le secrétaire, Robert BOURREAU

